

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Tel: 5517 700 Fax: 5511299

Website: www.africa-union.org

SC13705

CONSEIL EXÉCUTIF

Vingt-sixième session ordinaire

23 - 27 janvier 2015

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/889(XXVI) Add.8

Original: français

**TRANSFORMATION DE L'ECOLE DU PATRIMOINE
AFRICAIN EN UNE ECOLE A VOCATION PANAFRICAIN**
(Point proposé par la République du Bénin)



**NOTE CONCEPTUELLE DE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE DU
PATRIMOINE AFRICAIN (EPA) EN UNE ÉCOLE RÉGIONALE À
VOCATION PANAFRICAIN**

NOTE CONCEPTUELLE DE LA TRANSFORMATION DE L'ECOLE DU PATRIMOINE AFRICAIN (EPA) EN UNE ECOLE REGIONALE A VOCATION PANAFRICAINE

I. PRESENTATION DE L'ECOLE DU PATRIMOINE AFRICAIN (EPA)

1. Présentation de l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA)

1.1. *L'Ecole du Patrimoine africain*

Située à Porto-Novo en République du Bénin, l'Ecole du Patrimoine africain (EPA) a été créée en 1998 à la faveur du transfert en Afrique du programme « **Prévention dans les Musées Africains** » (PREMA) et suite à un Accord entre l'Université Nationale du Bénin, actuelle Université d'Abomey-Calavi (UAC) et le Centre International d'Etudes pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels (ICCROM), Organisme intergouvernemental des Nations Unies spécialisé dans la formation professionnelle dont le Bénin est l'un des 132 pays membres.

Depuis le 14 mai 2010, l'EPA jouit d'un statut d'Organisation Internationale grâce à un Accord de siège signé avec le Gouvernement du Bénin. La présidence de son Conseil d'Administration est assurée par l'UAC à travers le Recteur, et la vice-présidence par l'ICCROM, à travers son Directeur Général. Le Directeur du patrimoine culturel du Bénin est membre permanent du Conseil d'Administration de l'EPA.

1.2. *Zone d'activités de l'Ecole du Patrimoine Africain*

L'Ecole œuvre dans les 26 pays francophones, lusophones et hispanophone de l'Afrique subsaharienne avec une antenne à Libreville (Gabon). Elle intervient également à l'intérieur et à l'extérieur du Continent en dehors de cette zone traditionnelle d'activités.

En 15 années d'existence, plus de 3.000 participants (professionnels et décideurs africains du patrimoine et domaines assimilés) en provenance de 40 pays ont participé aux activités de l'EPA dans divers domaines : *formation professionnelle ; conservation, réhabilitation et réaménagement de sites culturels ; éducation et sensibilisation au patrimoine ; promotion des arts vivants*. Plusieurs professionnels formés à l'EPA occupent aujourd'hui des postes de responsabilité dans l'administration de leur pays. Ces résultats font de l'Ecole un carrefour culturel international et une institution de référence incontournable dans le secteur, en Afrique.

2. Quelques actions menées au Bénin et en Afrique

- **La réhabilitation du Site des Palais royaux d'Abomey** classé site du patrimoine mondial, avec le soutien de l'ICCROM, de l'UNESCO, du Fonds en dépôt du Japon auprès de l'UNESCO et du Fonds pour le patrimoine mondial africain.

La dernière activité sur ce Site, l'un des premiers bénéficiaires des actions de l'EPA, remonte à mars-juin 2013.

- **La réhabilitation, en 1999, du Jardin des Plantes et de la Nature de Porto-Novo (Bénin), ancienne forêt sacrée du Royaume de Hogbonou.**
Cet espace vert en plein cœur de la capitale constitue aujourd'hui un lieu d'application pédagogique pour les programmes scolaires et un lieu de sensibilisation à la protection de l'environnement.
- **L'inventaire et la documentation dans les musées du Bénin et la création d'une base nationale de données en 2004,** avec le soutien de l'Ambassade de France au Bénin.
- **L'étude menée, de 2001 à 2003, pour la réhabilitation du patrimoine historique de la ville de Porto-Novo,** avec le soutien de la Banque mondiale et du Gouvernement du Bénin.
- **Le Programme AFRICA 2009,** dont l'objectif était d'améliorer les capacités nationales en gestion et conservation du patrimoine culturel immobilier en Afrique sub-saharienne, a été mis en œuvre, de 1999 à 2009, dans le cadre d'un partenariat entre l'EPA, les institutions du patrimoine culturel africain, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ICCROM et le Centre International d'Architecture de Terre (CRATerre-ENSAG).
- **La réhabilitation à Ouidah en 2010, de la route de l'esclave,** en partenariat avec la Direction du patrimoine culturel du Bénin, avec le soutien financier de l'UNESCO.
- **Le réaménagement de deux espaces publics dans la ville de Porto-Novo en collaboration avec les communautés locales :**
 - aménagement en 2011-2012 de la place « **Lokossa** » à Porto-Novo dans le cadre du **Projet « Espaces publics »** ;
 - aménagement en 2012, de la place « **Agonsa Honto** » dans le cadre du **Projet « Gestion urbaine »**, en partenariat avec la ville de Porto-Novo et avec le soutien de l'Institut Français de Paris.
- **Le programme triennal « Patrimoine culturel et développement local »,** dont la mise en œuvre, de 2010 à 2012, en collaboration avec l'Association internationale des Maires francophones (AIMF) et quelques partenaires du Bénin, dont le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la France, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, avait pour objectif de renforcer la capacité des secrétaires généraux et techniciens des municipalités africaines dans le secteur du patrimoine culturel. Environ 300 élus locaux, secrétaires

généralistes et techniciens venant de 6 pays d'Afrique de l'Ouest dont le Bénin ont bénéficié des activités de ce programme.

- **Le programme, « Les Musées au service du développement »,** dont l'objectif était de renforcer le rôle de la culture dans le développement humain et économique de l'Afrique subsaharienne par l'accroissement du taux de fréquentation des musées et de leurs ressources financières propres, a été mis en œuvre par l'EPA de 2007 à 2011 avec le soutien financier du Ministère Français de Affaires étrangères.

A cet effet :

- 36 divers projets de revitalisation des musées ont été financés dans 15 pays d'Afrique subsaharienne ;
 - 2 expositions internationales sur l'image du Continent et focalisées sur le thème « **A comme Afrique** » ont été réalisées au Musée National du Kenya (NMK) pour les publics anglophones, et au Musée National du Burkina Faso pour les publics francophones.
- **Le Programme spécial Afrique de l'Ouest dénommé « Renforcement du Réseau des Etablissements Culturels de l'Afrique de l'Ouest (RECAO) » réalisé, de 2009 à 2011, par l'EPA** en faveur de 8 pays de l'espace CEDEAO dont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Nigéria, le Sénégal et le Togo), avait pour objectif d'accompagner le renforcement des capacités des acteurs culturels et la structuration de la vie artistique et culturelle en Afrique de l'Ouest.

II. JUSTIFICATION DE LA TRANSFORMATION DE L'ECOLE DU PATRIMOINE AFRICAIN EN UNE ECOLE A VOCATION REGIONALE

L'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) est une école spécialisée créée depuis 1998, pour assurer la formation professionnelle culturelle en Afrique. Sa dénomination lui confère une sphère africaine qu'elle n'a pu à nos jours embrasser même si elle a mené des actions dans nombre de pays africains.

1. Objectif de la transformation

L'évolution institutionnelle de l'EPA s'observe au travers du passage d'activités essentiellement axées sur le patrimoine mobilier vers des activités orientées vers l'immobilier. Dans cette dynamique, l'institution continue d'élargir ses champs d'intervention et se projette de plus en plus dans le domaine des industries culturelles, un terme qui fait référence aux secteurs d'activités économiques ayant pour objectif le développement, la production, la promotion, la diffusion ou la vente de biens et services à contenu culturel.

En effet, après 15 années d'activités, elle est devenue une référence, un carrefour en matière de formation professionnelle et de conservation du patrimoine culturel, et évolue vers une nouvelle étape de son développement avec des activités diversifiées. L'école doit désormais faire face à un accroissement des demandes de formations et une sollicitation de plus en plus fréquente de son expertise, notamment dans le domaine de la formation et de la gestion du patrimoine culturel. Par exemple, plusieurs pays cherchent à avoir un maximum de participants dans les formations de l'EPA. C'est le cas de l'Angola qui compte 5 participants sur 13 inscrits au programme de la Licence professionnelle en sauvegarde et valorisation du patrimoine qui se déroule actuellement à l'EPA.

Aussi, pour les 5 prochaines années (2013-2016), a-t-elle adopté un **plan stratégique** qui s'inscrit dans la continuité des précédents plans **en vue de consolider ses acquis tout en assurant une ouverture sur le patrimoine immatériel et la promotion des industries culturelles en Afrique** de l'Ouest et du Centre pour améliorer les conditions de vie des populations concernées.

L'EPA nourrit l'ambition de contribuer au mieux-être des populations africaines par le biais de la préservation et de la valorisation de leur patrimoine. L'Ecole entend s'investir davantage et développer des programmes et projets dans des secteurs tels que l'artisanat d'art, le tourisme culturel, les arts du spectacle et les arts visuels.

La plupart de ses initiatives ont touché les communautés africaines en général, les acteurs multidisciplinaires impliqués dans la reconstitution de l'histoire d'une part, et d'autre part, dans la construction des villes africaines, et l'éducation des jeunes scolaires en particulier, par le biais de l'insertion des éléments patrimoniaux dans les programmes d'enseignement et d'autres actions.

En sa qualité d'institution patrimoniale au service du développement, elle voudrait apporter sa contribution à travers des objectifs spécifiques ci-après :

- a) améliorer les ressources humaines dans les institutions culturelles africaines et toute autre organisation assimilée (services décentralisés en charge du développement local, associations, communautés organisées...);
- b) développer et renforcer les offres relatives aux secteurs des industries culturelles et créatives ;
- c) contribuer à accroître l'attention au patrimoine culturel.

Cette ambition qui coïncide avec la promotion de la culture voulue par l'Union africaine et inscrite dans le plan stratégique 2014-2017 de la Commission de l'Union africaine justifie la nécessité pour l'Union de s'associer au projet de transformation de l'EPA en une école à vocation régionale.

2. Mode de financement de l'EPA

L'EPA ne reçoit aucune subvention, ni de la part d'un pays, ni d'une organisation ; mais elle s'autofinance entièrement depuis l'année 2000. Son budget annuel moyen de fonctionnement est de **cent millions (100 000 000) de francs CFA**, environ **200.000 USD**, financé à hauteur **de 70%** par des quotas pris sur les contrats d'activités signés avec différents partenaires (UNESCO, Fonds pour le patrimoine mondial africain, Union Européenne, Gouvernements, Ambassades, Fondations etc.).

Les **30%** restants proviennent des intérêts produits par le Fonds EPA, fonds fiduciaire créé et géré par le Centre International d'Etudes pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels (ICCROM) depuis 2001 pour contribuer de manière pérenne au financement des frais de fonctionnement de l'école. **En 2005, le Gouvernement du Bénin a contribué à ce Fonds à la hauteur de 75 000 000 de FCFA (150.000 USD) soit 4,60%**, sans oublier **l'Angola, 13 119 140 de FCFA (26.238 USD) soit 0,4%**, et **la Tunisie 10 823 290 de FCFA (21.646 USD) soit 0,67%**.

L'EPA ne peut toucher au capital de ce Fonds mais seulement aux intérêts qu'il génère. C'est sur ce mode de financement très contraignant que fonctionne l'EPA depuis sa création.

Mais la crise économique et financière internationale a produit des effets directs sur ce Fonds dont la contribution au fonctionnement de l'Ecole connaît une diminution ainsi que le nombre de contrats d'activités signés et financés. Cette situation met l'Ecole du Patrimoine africain dans une démarche continuelle de recherche de nouvelles sources de financement qui, à terme, pourraient mettre en péril la vie de l'institution.

C'est pourquoi il paraît désormais utile que les Etats de l'Union africaine s'intéressent à cette œuvre panafricaine et se mobilisent pour l'élargissement de ses activités au plan régional, en vue de sa pérennisation.

2015

Transformation of the school of African heritage to a school with Pan-African vocation (Item proposed by the Republic of Benin)

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4698>

Downloaded from African Union Common Repository